



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 22 novembre 2011

Agenda

Lundi 28 novembre

-9h15 : Entretiens académiques : « *La disqualification des experts* », présentés par **Jean BAECHLER**.

-15h : **Jean-Claude CASANOVA** : « *Les modes de scrutin* ».

Mardi 29 novembre

-18h15 : Remise du Prix Claude Lévi-Strauss par **Laurent WAUQUIEZ**, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Grande salle des séances).

Lundi 5 décembre

-15h : **Jean-Claude TRICHET** : « *Notice sur la vie et les travaux de Pierre MESSMER* ».

-17h30 : Remise des Prix Édouard Bonnefous de l'Institut de France.

Lundi 12 décembre

-9h15 : Entretiens académiques : « *Mondialisme et déclin* », présentés par **Georges-Henri SOUTOU**.

-**Jean-Robert PITTE** : « *Le vin et la condition humaine* ».

-Comité secret

Lundi 19 décembre

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : élection au fauteuil V de la section Histoire & Géographie.

-**Mireille DELMAS-MARTY** : « *L'émergence d'un ordre juridique mondial* ».

-Comité secret.

Lundi 9 janvier

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **Henri LERIDON**, correspondant de l'Académie des Sciences : « *Perspectives de la population mondiale* ».

Séance du lundi 21 novembre

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 7 novembre, le président **Jean Baechler** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Jacques Boré a fait hommage à l'Académie de la troisième édition de l'ouvrage dont il est coauteur avec Louis Boré, *La cassation en matière pénale* (Paris, Dalloz, juillet 2011, 565 pages).

François Terré a présenté à ses confrères le traité de droit comparé d'Antonio Gambaro, Rodolfo Sacco et Louis Vogel intitulé *Le droit de l'Occident et d'ailleurs* (Paris, L.G.D.J., 2011, 455 pages).

Thierry de Montbrial a fait hommage à l'Académie de :

-*Ramses 2012 – Les États submergés ?*, rapport annuel de l'Institut français des relations internationales (Paris, Dunod, 2011, 335 pages), établi sous sa direction et celle de Philippe Moreau-Desfarges ;

-la troisième édition augmentée de son ouvrage *L'action et le système du monde* (Paris, PUF, coll. Quadrige, octobre 2011, 563 pages).

Le président **Jean Baechler** a passé la parole à son confrère **Jean Tirole**, président de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques (TSE) et directeur scientifique de l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, membre de la section Économie politique, statistique et finances, élu le 27 juin dernier sur le fauteuil laissé vacant par le décès de Maurice Allais.

Jean Tirole a fait une communication sur le thème « Rationalité, psychologie et économie » et s'est employé à rapprocher l'évolution de l'économie comportementale des développements de l'économie en général. Il a tout d'abord souligné que les économistes appréhendent le comportement humain à partir d'individus bien plus que de groupes, individus – ménages, décideurs d'entreprises, hommes politiques ou autres – qui agissent au mieux de leurs intérêts et se comportent donc rationnellement. Puis il a rappelé que la science économique moderne reposait sur deux thèmes unificateurs, d'une part la théorie des jeux – qui décrit des choix par des acteurs placés en situation d'interdépendance et aux intérêts divergents – d'autre part, la théorie de l'information – qui consiste en l'utilisation stratégique d'informations privilégiées par des acteurs et comporte deux aspects : l'aléa moral, lié au fait que certaines actions menées par un individu ne sont pas vérifiables par les autres, et l'anti-sélection, qui tient au fait qu'un individu dispose d'informations qu'il peut manipuler. L'orateur a illustré son propos de nombreux exemples d'analyse du comportement, non sans avoir préalablement montré que la théorie des jeux et la théorie de l'information trouvaient des applications non seulement dans tous les domaines de l'économie, mais également en politique (stratégie de vote, campagnes électorales, négociations...), en sociologie (comportement des groupes, dynamique de la décision, autorité...), en psychologie et même en droit.

À l'issue de sa communication, **Jean Tirole** a répondu aux questions que lui ont posées ses confrères **Thierry de Montbrial**, **Xavier Darcos**, **Jean-Claude Casanova**, **Georges-Henri Soutou**, **Michel Pébereau**, **Mireille Delmas-Marty**, **Jean-Claude Trichet** et **André Vacheron**.

Honneurs et distinctions

Par décret du Président de la République en date du lundi 14 novembre 2011, **Thierry de Montbrial** a été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre national du Mérite.

"Grand Prix de l'économie" 2011 à Michel Pébereau

- Sur le site <lesechos.fr> en date du mardi 15 novembre : « Pour la deuxième édition du Grand Prix de l'économie, le jury réuni par *Les Échos* et *Radio Classique*, en partenariat avec le cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer, a choisi de primer, après le ministre allemand des Finances, **Wolfgang Schäuble**, le président de BNP Paribas, **Michel Pébereau**. Henri Gibier, directeur de la rédaction des *Échos* : « *Saluer ainsi la contribution à l'économie d'un banquier, à un moment où la profession est montrée du doigt pour sa responsabilité dans la crise financière de 2008 et dans celle qui menace aujourd'hui la zone euro, risque de passer pour une provocation. Mais si ce choix nous a paru malgré tout évident c'est qu'il y a de très bonnes raisons de mettre à l'honneur en 2011 ce grand banquier. D'abord, parce qu'il s'agit de la dernière occasion de donner un coup de chapeau à celui qui a fait de BNP Paribas un des fleurons de la banque européenne. Dans quelques jours, Michel Pébereau va abandonner ses fonctions de direction dans ce groupe qu'il a façonné depuis sa nomination comme PDG en 1993. Résistant à la tentation de jouer à "l'homme indispensable", il a organisé lui-même une transition ordonnée qui est un modèle de gouvernance. Banquier bâtisseur, qui a installé sur la scène mondiale la Banque nationale de Paris dont il avait mené la privatisation, cet inspecteur des finances a toujours privilégié la maîtrise du risque dans un univers prompt aux emballements peu rationnels. Mais le jury a aussi voulu récompenser en lui ce libéral qui même dans le privé est resté fidèle à sa vocation initiale de grand commis de l'État. Parce qu'il se fait une haute idée de ce dernier, il peut se montrer sévère à son égard. Ce qui l'a amené à sonner l'alarme, un des premiers, devant la dérive de l'endettement public. La puissance de conviction du professeur d'économie qu'il est aussi n'a pas suffi à inverser la tendance. Dommage que cet homme d'influence ait, pour une fois, été trop peu entendu ».*

- En illustration de ce propos, voici un extrait de la conclusion du rapport « Rompre avec la facilité de la dette publique » établi en 2005 par la commission présidée par **Michel Pébereau** – à laquelle participait notamment **Jacques de Larosière** –, à la demande du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : « *Chaque fois qu'un problème nouveau s'est présenté à lui depuis vingt-cinq ans, notre pays y a répondu par une dépense supplémentaire, sans remettre en cause la routine des dépenses engagées précédemment sur d'autres sujets, en reportant sans cesse les adaptations de ses systèmes de solidarité rendues nécessaires par la démographie. Des exceptions existent, mais elles sont rares. La "culture de la dépense" s'est ainsi substituée à la recherche d'une efficacité en profondeur et à la fixation d'objectifs en termes d'utilité pour les citoyens et pour l'économie. Ce faisant, la France a peu à peu accumulé les déficits publics, sans parvenir à résoudre les problèmes du chômage et de la pauvreté. Elle s'est endettée dans des conditions qui restreignent ses marges de manœuvre pour la régulation conjoncturelle et qui hypothèquent son avenir à moyen terme. Poursuivre sur cette tendance conduirait à une paralysie durable de l'action publique et mettrait à rude épreuve nos ambitions de croissance et de solidarité dans les années qui viennent.* »

Dans la presse

- **Jacques de Larosière** : « Cette réglementation risque de nous écraser », interview parue dans *L'Argus de l'Assurance* du vendredi 28 octobre.

En bref

- **Mireille Delmas-Marty** est intervenue, le vendredi 14 octobre, lors du colloque de rentrée du Collège de France consacré à « La vie des formes », sur le thème « Formes, normes et dogmes » (à écouter sur <www.college-de-france.fr/default/EN/all/col_2011/Colloque_de_rentr1320247415430.htm>). Le mardi 15 novembre, elle a été l'invitée de "Cité Philo 2011 – 15^{es} semaines européennes de la philosophie", organisées par l'association PhiloLille. Dans l'amphithéâtre de Science Po Lille, elle a traité du thème du tome IV de son ouvrage *Les forces imaginantes du droit* : comment parler de communauté de droit à l'échelle d'une planète livrée aux affrontements, à la violence et à l'intolérance ? Comment concevoir les contours d'une communauté de valeurs par-delà la diversité des cultures et l'opposition des intérêts ? Explorant les interdits fondateurs (crimes internationaux) et les droits fondamentaux (droits de l'homme et biens publics mondiaux), Mireille Delmas-Marty s'est employée à relativiser le relativisme et à montrer comment le droit peut contribuer à la consolidation de l'idée de bien commun et à l'émergence d'un humanisme nouveau.

Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du régime général des obligations » se réunira les mercredis 23 novembre, 7 décembre et 14 décembre.

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 28 novembre et le lundi 16 janvier 2012 à 16h30 en salle 4.